

2020 - 2021

Fiche d'inscription

Vacances scolaires de LA TOUSSAINT



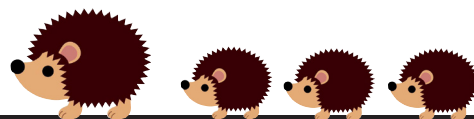
A remettre au service Enfance, Adolescence
et Vie Scolaire - EAVS, en mains propres ou par mail,
avant le : **12 octobre** 2020



Horaires de l'Accueil Des Vacances de 07h30 à 18h30

Pour les enfants qui ne sont pas scolarisés sur la Commune, il faut impérativement remplir un dossier d'inscription Scolaire avant de transmettre cette fiche et cochez la case (Non Scolarisé sur la Commune)

*Cochez la ou les case(s) correspondante(s)



Nom																								
Prénom																								
Classe	Non Scolarisé sur la Commune					Non Scolarisé sur la Commune					Non Scolarisé sur la Commune					Non Scolarisé sur la Commune								
	Formule 1		Formule 2			Formule 1		Formule 2			Formule 1		Formule 2			Formule 1		Formule 2						
Vacances de la Toussaint	1/2 Journée Sans Repas		Journée ou 1/2 Journée Avec Repas			1/2 Journée Sans Repas		Journée ou 1/2 Journée Avec Repas			1/2 Journée Sans Repas		Journée ou 1/2 Journée Avec Repas			1/2 Journée Sans Repas		Journée ou 1/2 Journée Avec Repas						
	Matin	Après-Midi	Matin	Après-Midi	Journée	Matin	Après-Midi	Matin	Après-Midi	Journée	Matin	Après-Midi	Matin	Après-Midi	Journée	Matin	Après-Midi	Matin	Après-Midi	Journée				
19																								
20																								
21																								
22																								
23																								
26																								
27																								
28																								
29																								
30																								



Afin d'assurer un accueil en toute sécurité, un **déla** de 48 heures est à respecter pour toute modification de la fréquentation de votre enfant.

Date : «Lu et approuvé» Signature :

Centre de loisirs municipal
39, rue des Canons
(entrée 1, rue de l'Alerte)
05 46 66 45 64
secretariat.eavs@la-jarrie.fr